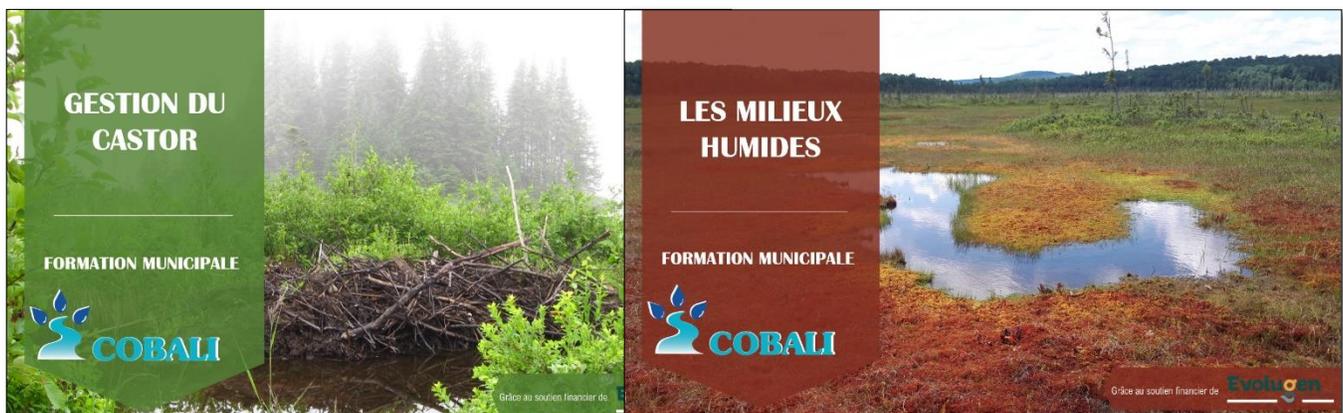




Rapport d'activité

Formations municipales



Présenté à :

Evolgen

Novembre 2021

Table des matières

- Contexte :** 2
- Étapes de réalisation :** 2
- Contenu des formations :** 3
 - Formation sur les milieux humides 3
 - Formation sur la gestion du castor..... 3
- Participation :**..... 3
- Conclusion** 4

Contexte :

Les 23 et 29 septembre derniers, deux formations municipales ont été offertes aux acteurs municipaux, en format virtuel, par le COBALI. Les thèmes des deux formations, « *Les milieux humides* » ainsi que « *La gestion du castor* » ont été déterminés lors d'un suivi téléphonique effectué auprès des MRC de la zone de gestion du COBALI dans le cadre du processus d'actualisation du Plan directeur de l'eau (PDE). En effet, il semble que les employés municipaux, principalement les inspecteurs en environnement et les responsables des travaux publics, s'interrogent souvent sur les subtilités des procédures associées à ces sujets.

Étapes de réalisation :

Chaque formation était divisée en deux volets : la réglementation et la théorie. En effet, le but de ces formations est de permettre aux employés municipaux, qui doivent composer avec de la réglementation en lien avec l'environnement, d'être mieux outillés dans leur compréhension de l'importance écologique de la préservation des milieux naturels. Les formations permettent également de faciliter la compréhension des employés municipaux en ce qui a trait aux procédures administratives qui sont nécessaires dans le cadre des demandes de permis pour des aménagements ou des interventions dans les milieux naturels.

L'idée initiale était d'abord d'offrir chaque formation (milieux humides et castor) deux fois, soit une fois dans chaque région administrative de la zone de gestion du COBALI (Laurentides et Outaouais). Finalement, comme le format virtuel a été maintenu étant donné les limitations imposées par la COVID-19, il a été décidé d'inclure toutes les municipalités dans les mêmes événements virtuels. Ainsi ce sont deux rencontres virtuelles qui ont eu lieu. Des spécialistes pour chacun des sujets ont été ciblés et contactés pour les recruter comme intervenant lors des formations.

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) ainsi que celui des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ont été identifiés comme référence pour les volets réglementaires des deux formations. Ainsi, Martin Joly, chef d'équipe du secteur *Aménagement durable des écosystèmes* du MELCC, a accepté de participer à la formation sur les milieux humides et Olivier Cameron Trudel, biologiste responsable des projets touchant les animaux à fourrure au MFFP Outaouais à celle sur la gestion du castor. Malheureusement, la direction de la gestion de la faune de Lanaudière et des Laurentides n'a pas accepté notre invitation puisque leurs activités sont prévues au début de l'année seulement et n'acceptent pas d'autres demandes.

Les autres intervenants responsables des portions théoriques étaient Audrey Lachance du bureau d'écologie appliquée pour la formation sur les milieux humides ainsi que Nicholas Bergeron, technicien de la faune, biologiste et trappeur d'expérience pour la formation sur la gestion du castor et Arianne Caron-Daviault, biologiste à la MRC d'Antoine-Labelle, qui abordait le sujet du bois mort dans les cours d'eau et des embâcles dans le cadre de la formation sur la gestion du castor.

Une fois les intervenants confirmés, des invitations ont été lancées à toutes les municipalités de la zone de gestion du COBALI, mais aussi à d'autres municipalités hors de la zone de gestion qui se trouvaient quand même dans la MRC d'Antoine-Labelle ainsi que dans l'Outaouais. En effet, la direction de la faune de l'Outaouais souhaitait inviter toutes les municipalités de la région de l'Outaouais afin de faire un rappel

généralisé de la réglementation. Les employés intéressés à participer devaient remplir un formulaire Google afin de fournir quelques informations de base.

La démarche auprès des intervenants n'a pas été sans embûches. Avant de recevoir la confirmation de l'ensemble des intervenants, il s'est écoulé un long délai. Bien que les démarches aient débutées au cours de l'été, la période des vacances a engendré des retards dans les confirmations. Aussi, la nouvelle procédure mise en place par la direction régionale du MFFP de Lanaudière et des Laurentides relative à la participation de ses représentants à des activités ne nous a pas été transmise lors des premiers échanges courriel, ce qui nous a valu un revirement de situation quand la direction régionale nous a informés de son désistement puisque dorénavant leur participation à une activité ou à un événement doit être connue en début d'année. Du côté de la direction régionale du MFFP de l'Outaouais, l'autorisation du directeur de Olivier Cameron Trudel a été très longue à obtenir.

Contenu des formations :

Formation sur les milieux humides

- Martin Joly (MELCC) — Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques, compensation financière et le « zéro perte nette », Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)
- Bureau d'écologie appliquée — Types de milieux humides et leurs rôles, ligne des hautes eaux, outils cartographiques disponibles

Formation sur la gestion du castor

- Nicolas Bergeron — Écologie et rôle du castor, technique de gestion (trappe et ouvrages de contrôle), comment démanteler un barrage sécuritairement et légalement, gestion proactive
- Olivier Trudel Cameron (MFFP) — Contexte légal d'intervention de déprédation, procédure d'émission de permis SEG
- Arianne Caron-Daviault (MRC Antoine-Labelle) — Rôle écologique du bois dans les cours d'eau, problématique de sécurité et responsabilité des municipalités

Participation :

Au total, c'est 70 personnes qui se sont inscrites aux formations municipales : 53 pour la formation sur les milieux humides et 57 personnes pour la formation sur la gestion du castor, dont 41 participants inscrits aux deux formations. Finalement, c'est 58 personnes qui ont assistées aux formations municipales : 41 pour la formation sur les milieux humides et 40 pour la formation sur la gestion du castor dont 23 qui étaient présentes aux deux formations.

Les employés municipaux provenaient de divers secteurs. Une majorité travaillant dans le domaine de l'environnement, souvent comme inspecteur, mais également des employés des travaux publics, de l'urbanisme et des membres des directions.

Des participants, 45 proviennent de municipalités faisant partie de la zone de gestion du COBALI et 19 appartiennent plutôt à des municipalités de l'extérieur. En tout, ce sont 26 municipalités de la zone de gestion qui étaient représentées et 11 de l'extérieur.

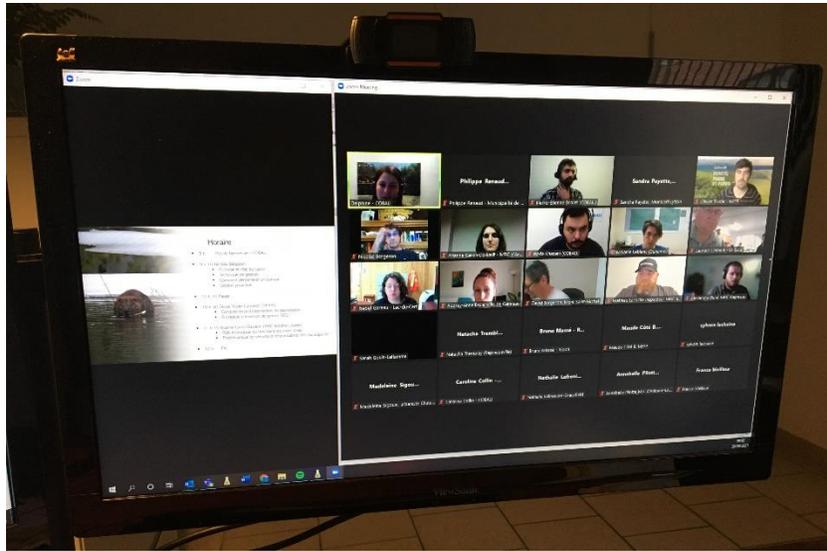


Figure 1 : Photo prise lors de de la formation en ligne sur la gestion du castor.

Conclusion

Le COBALI est très fier du taux de participation. La tenue de ces deux formations s’inscrit dans une longue liste de formations que le COBALI a offertes au fil des années. Le taux élevé de roulement au niveau des employés municipaux explique en partie ce besoin continu en formation. Également, ces formations représentent une opportunité accessible, puisqu’elles sont gratuites, aux employés municipaux pour mettre leurs connaissances à jour, lorsque des modifications ou de nouveaux règlements provinciaux font leur apparition.

Le COBALI reste à l’affut des besoins en formation pour les acteurs municipaux et souhaite poursuivre son offre au cours des prochaines années.